

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2020 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2020 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2020	3.069.198,889
Report à nouveau 2019	222,113
TOTAL	3.069.421,002
Dividendes de l'exercice 2020	3.069.199,608
Report à nouveau 2020	221,394

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2020 à **4,548 dinars par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **18 mai 2021**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement des mandats des administrateurs suivants, arrivant à échéance avec la présente Assemblée :

- Monsieur Férid BEN BRAHIM – Administrateur- 1 poste
- Monsieur Youssef KORTOBI – Administrateur- 1 poste
- Monsieur Hamza KNANI – Administrateur- 1 poste
- Monsieur Mehdi ZERZERI – Administrateur- 1 poste
- Monsieur Haykel BEN SEDRINE – Administrateur- 1 poste
- Monsieur Adly BELLAGHA – Administrateur – 1 poste
- ARAB TUNISIAN BANK – Administrateur- 1 poste

Elle décide aussi d'accorder un deuxième poste d'administrateur à l'ARAB TUNISIAN BANK.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Mahmoud ZAHAF venant à expiration.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Monsieur Mahmoud ZAHAF et ce, au titre des exercices 2021,2022 et 2023.

Son mandat prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1500 dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité